

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centre sportif de Malley SA (CSM SA) et Steiner SA mettent fin à leur collaboration

Prilly, le 9 septembre 2020 - Suite à des différends persistants concernant la fin du chantier de Malley, le conseil d'administration du CSM SA et l'entreprise générale Steiner SA mettent fin à leurs relations et travaillent à trouver un accord.

La fin du chantier et l'exploitation actuelle de la Vaudoise aréna ne sont aucunement remis en question.

Parmi les trois soumissionnaires ayant présenté une offre pour la construction des nouvelles patinoires et piscines, Centre sportif de Malley SA a signé au printemps 2017 un contrat d'entreprise générale avec Steiner SA, qui a pris possession du chantier le 5 mai. Différents avenants ont été signés, dont un, particulièrement important, en juin 2019, a mis en place des mesures d'accélération nécessaires pour permettre l'ouverture de la patinoire principale en septembre 2019. Le match du LHC a pu avoir lieu le 24 septembre et les JOJ en janvier 2020, moyennant l'engagement de ressources pour compléter les installations techniques non terminées. Ce dispositif a dû être maintenu jusqu'à la fin de la saison. Centre sportif de Malley SA souligne l'effort particulier de l'ensemble des intervenants qui ont permis de tenir ces délais.

Dès le début 2020, le Conseil d'administration de CSM SA a pris acte d'un différend persistant entre les parties concernant les conditions d'exécution des dernières étapes du chantier, soit les salles d'escrime et de tennis de table et les piscines, ainsi que la mise en exploitation définitive des deux premières étapes.

Le Conseil d'administration de CSM SA a constaté un désaccord sur l'évolution des délais fixés et leurs impacts financiers, amplifié encore par les conséquences du COVID-19 impliquant notamment un arrêt de chantier. C'est ainsi que la remise de la piscine, initialement prévue le 20 octobre 2020, est repoussée d'au moins une année. Le Conseil d'administration de CSM SA a relevé que certains désaccords préexistants s'étaient encore accentués dans ce contexte difficile.

Vu ces éléments, CSM SA et Steiner SA ont décidé de mettre fin à leur relation contractuelle. Les deux parties travaillent à trouver un accord concernant la fin de leur collaboration, sachant que l'essentiel du projet est réalisé.

CSM SA et Steiner SA sont en discussion pour résoudre les nombreux points en suspens liés à cette fin de contrat. Si les délais de livraison du chantier risquent d'être impactés, CSM SA a pris toutes les mesures permettant la poursuite et la fin du chantier dans de meilleures conditions pour tous les intervenants.

Cette décision ne remet aucunement en question l'exploitation de la Vaudoise aréna avec ses trois patinoires ni les manifestations comme les matchs de hockey.

Centre sportif de Malley SA et Steiner SA sont convenus de ne pas donner d'autres informations concernant cette fin de collaboration.

Personne de contact:

Jean-Jacques Schilt, président du Conseil d'administration de Centre sportif de Malley SA : 021 315 55 28